

Mesdames, Messieurs,

Bonjour à toutes et à tous,

Merci d'avoir répondu aussi nombreux à notre invitation et nous sommes très heureux de vous accueillir pour cette petite cérémonie traditionnelle.

La cérémonie des vœux est un moment privilégié qui permet aux habitants de notre commune de se rassembler et de se retrouver dans la convivialité. En cette période difficile que nous traversons, la commune, cellule élémentaire de notre démocratie, demeure l'institution la plus respectée des Français car le contact entre les élus et les citoyens est direct, sans artifice ou intermédiaire, au plus près des préoccupations de chacun dans sa vie de tous les jours.

Depuis quelques jours notre pays est en deuil, cette nouvelle forme de guerre que l'on appelle terrorisme a frappé. 17 de nos compatriotes sont tombés sous les balles de fanatiques faisant également de nombreux blessés.

Ce style de combat frappe n'importe qui, n'importe où et à n'importe quel moment mais très souvent, vise des cibles bien précises avec un seul but, tuer et toucher l'opinion publique en créant un sentiment de peur et dans ce cas a touché un des éléments fondamentaux de la république, la liberté de la presse.

Ne nous laissons pas impressionner par le terrorisme mais il faut bien être conscient qu'il est là et que nous devons être de plus en plus vigilants.

Au mois de mars, vous avez élu une nouvelle équipe municipale, 7 femmes et 8 hommes, ils sont là devant vous, sauf Gratien Allix et Stéphanie Rivallant, empêchés qui se sont excusés.

3 adjoints : Bruno, Erik, et Malika puis Nadège, Pascal, Denis, Mireille, Cécile, Honorine, Stéphanie, Laurent et André.

Une équipe soudée, sans clivage, qui a un seul but, servir ses concitoyens au mieux possible et défendre leurs intérêts quand il le faut.

Toutes ces personnes aidés par les agents communaux, les membres du CCAS, les associations, les bénévoles, ce sont eux qui animent et font vivre la commune.

L'année 2014 a vu la continuité dans les grands projets engagés et leur concrétisation pour certains, c'est le cas de la résidence de la Vallée Verte, les logements sont terminés, les clés ont été remises à 4 locataires cette semaine, certains emménagent aujourd'hui.

Ces logements sont fonctionnels, étudiés pour des personnes à mobilité réduite et très bien isolés.

Le coût de cette réalisation terminée avec aménagements extérieurs avoisine les 750 000 € HT, la partie communale reste faible, moins de 3%.

Manche Habitat, l'office HLM, a financé la construction pendant que la Communauté des Communes de Canisy prenait à son compte une grande partie de la viabilisation.

La réhabilitation de l'hôtel restaurant suit son cours, les travaux avancent, nous espérons qu'ils seront terminés fin avril.

La transformation de la gare en logement touche à sa fin, elle est mise en location dès maintenant. Une grande partie de l'aménagement intérieur est réalisé par notre agent

communal, Michel, auquel nous pouvons dire un grand merci, car vous le connaissez, il est maniaque et tout sera parfait. Les travaux durent un peu plus longtemps qu'avec une entreprise car il doit s'acquitter d'autres tâches, mais l'économie réalisée est importante.

Certes le suivi de ces chantiers n'est pas de tous repos pour moi-même et les élus qui les suivent, nous sommes malheureusement souvent obligés de constater que nos écoles d'architectures sont loin de nous sortir des Vauban, Lesseps ou Eiffel !

Le changement de toutes les menuiseries sur les bâtiments publics se terminent, il reste encore les couloirs des écoles.

Notre voirie fait l'objet d'une attention particulière, elle est compétence de la communauté des communes, mais notre délégué, Bruno Coron, agit auprès d'elle pour que nos routes soient entretenues, vous l'avez lu, un plan d'entretien étalé sur 3 ans est en cours d'élaboration.

Les espaces verts, ils couvrent une surface importante dans notre commune, ils sont notre vitrine, en particulier l'étang et ses abords.

Grâce à notre équipement que beaucoup de communes nous envient, et un agent communal expérimenté, Maxime, ils sont bien entretenus et donnent envie de se promener.

La finition du cimetière, l'aménagement de mini-terrains destinés aux scolaires, le stationnement, l'accessibilité et la prévention routière vont être une priorité de cette année 2015.

Le commerce : nous avons appris sa fermeture par liquidation judiciaire, c'est dommage, car, c'est sûr, il est viable si il est bien exploité, Carantilly compte 660 habitants.

En ce moment, nous avons quelques contacts, et nous recherchons des solutions, plusieurs pistes sont à explorer.

Dans un premier temps nous essaierons de ramener le pain, pour ce faire nous avons besoin de connaître le nombre de personnes intéressées afin de pouvoir rencontrer un ou plusieurs boulangers.

Merci de vous inscrire à l'agence postale communale, ce qui vous permettra de rencontrer Fabienne, qui vous y attend tous les jours de la semaine.

Au début de mon propos je vous ai parlé de cellule communale, si j'en parle, c'est que des nuages sombres planent au dessus de nos petits villages ruraux.

Ce qui retient mon attention aujourd'hui dans ce dédale de réflexion, c'est la place souhaitée de la commune dans cette organisation. Ne nous trompons pas sur les thèses qui s'opposent à ce sujet. Bien loin des clivages politiques traditionnels, nous sommes face à deux conceptions totalement divergentes de l'aménagement du territoire. L'une dictée par une vision urbaine et technocratique, l'autre avec une vision plus rurale et certainement plus proche du bon sens.

Historiquement, les communes étaient des espaces de libertés et d'autonomie d'administrer, des libertés arrachées à la tutelle féodale. Aujourd'hui, ces principes pourraient être mis à mal. La commune doit rester au cœur du dispositif de l'aménagement territorial avec de vrais pouvoirs et de vrais moyens. Qui, mieux que les habitants d'un village, d'un bourg, d'une ville, peut décider de l'utilisation de son espace ? Le transfert

du droit des sols, c'est à dire, la possibilité de définir son P.L.U, vers une intercommunalité que l'État nous engagera toujours à faire grossir pour atteindre des seuils de population de 200 ou 300 000 habitants, est inacceptable.

Nous devons garder la maîtrise de nos territoires.

Les communes nouvelles, elles attisent des convoitises et des ambitions, mais qui, entretiendra les 10 ou 12 églises, les monuments aux morts, les bâtiments publics, que deviendront nos écoles et les cantines qui emploient du personnel ? La tentation est grande de récupérer la redevance des pylônes ! cette nouvelle structure, de toute façon serai absorbée par l'agglomération car une commune ne peut rester seule, qu'avons-nous à y gagner ? Rien, sinon l'appauvrissement de nos communes qui est programmée si nous réagissons pas.

En ce qui me concerne je suis le Maire de Carantilly, élu par vous-même, et je ne serai pas le délégué de je ne sais quelle autre structure qui effacera dans l'avenir, le nom même de ma commune pour le transformer en lieu dit.

Je remercie les élus de la commission "fêtes et cérémonies", Bruno, Denis, Nadège, André, Honorine, aidés de bénévoles, Isabelle, Sylvie, Virginie, Danielle Pour nous avoir préparé ce vin d'honneur, tout est fabriqué par eux, et vous verrez qu'il y a le choix.

Le conseil municipal et moi-même vous adressons tous nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Merci à tous.